

REPUBLIQUE FRANCAISE

METROPOLE DU GRAND PARIS



SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 11 MARS 2016

CM2016/03 /01 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU DE LA METROPOLE DU
GRAND PARIS

DATE DE LA CONVOCATION : 3 mars 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président,
SECRETAIRE DE SEANCE : Ivan ITKZOVITCH

ETAIENT PRESENTS : Dominique Adenot, Manuel Aeschlimann, Sylvie Altman, Marie-Hélène Amiable, Éric Azière, Marinette Bache, Denis Badré, Dominique Bailly, Patrick Balkany (jusqu'à 10h50), Catherine Baratti-Elbaz, Julien Bargeton, Jean-Pierre Barnaud, Christiane Barody-Weiss, Jacques Baudrier, Pascal Beudet, Patrick Beaudouin, Jacqueline Belhomme, David Belliard, Zacharia Ben Amar, Jacques-Alain Benisti, Jean-Didier Berger, Sylvain Berrios, Jean-Didier Berthault, Patrice Bessac, Julie Boillot, Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj, Alain-Bernard Boulanger, Geoffroy Boulard, Céline Boulay-Espéronnier, Philippe Bouyssou (jusqu'à 10h50), Patrick Braouezec (jusqu'à 10h32), Daniel Breuiller, Jean-Jacques Bridey, Galla Bridier, Ian Brossat, Colombe Brossel, Frédérique Calandra, Patrice Calmégane, Vincent Capocanellas, Gilles Carrez, Luc Carvounas, Laurent Cathala, Éric Cesari, Régis Charbonnier, Raymond Charresson, Jacques Chaussat, Hervé Chevreau (jusqu'à 10h47), Marie-Carole Ciuntu, Claire Clermont-Tonnerre (de), Yves Contassot, Gérard Cosme (jusqu'à 10h40), Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud, Philippe Dallier, Stéphanie Daumin, Stéphane De Paoli, William Delannoy, Richard Dell'Agnola, Tony Di Martino (jusqu'à 10h47), Patrick Douet, Didier Dousset, Carole Draï, Corentin Duprey, Christian Dupuy, Nathalie Fanfant, Yvan Femel, Léa Filoche, Michel Fourcade, Vincent Franchi, Jean-Christophe Fromantin (jusqu'à 10h49), Afaf Gabelotaud, Bernard Gauducheau, Jacques Gautier, Jean-Michel Genestier, Sylvie Gerinte, Christophe Girard (jusqu'à 10h45), Claude Goasguen, Nicole Goueta, Philippe Goujon, Emmanuel Grégoire, Daniel Guiraud, Antoine Guiseppone), Sakina Hamid, Eric Hélard Michel Herbillon, Thierry Hodent, Frédéric Hocquard, Ivan Itkzovitch, Christine Janodet, Patrick Jarry, Halima Jemni, Bruno Julliard, Carinne Juste, Philippe Juvin (jusqu'à 10h36), Marie Kennedy, Jean-Claude Kennedy, Bertrand Kern, Olivier Klein, Marie-Pierre La Gontrie (de), Grégoire La Roncière (de) (jusqu'à 10h47), Laurent Lafon, Jean-François Lamour, Philippe Laurent, Christine Lavarde-Boëda, Franck Le Bohellec, François Le Clec'h, Patrice Leclerc, Françoise Lecoufle, Catherine Lécuyer (jusqu'à 10h38), Marie-Christine Lemardeley, Xavier Lemoine,

Michel Leprêtre, Marie-Pierre Limoge, Jacques Mahéas, Séverine Maroun, Jacques JP Martin, Pierre-Yves Martin (jusqu'à 10h34), Valérie Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin, Fadila Mehal, Éric Mehlhorn, Jean-Loup Metton (jusqu'à 10h52), Virginie Michel-Paulsen, Jean-Louis Missika, Joëlle Morel, Georges Mothron, Gauthier Mougine, Christophe Najdovski (jusqu'à 10h09), Jean-Charles Negre, Frédéric Nicolas, Pascal Noury, Patrick Ollier, Anne-Constance Onghena, Didier Paillard, Mao Peninou, Carine Petit, Gilles Poux , Danièle Prémel, Raphaëlle Primet, Robin Reda (jusqu'à 10h49), Yves Révillon, Laurent Rivoire, André Santini, Marielle Sarnez (de), Gilles Savry, Eric Schlegel, Marie-Christine Segui , Jean-Yves Senant, Georges Siffredi (jusqu'à 10h51) , Sylvie Simon-Deck, Anne Souyris, Dominique Stoppa-Lyonnet, Anne Tachene, Michel Teulet, Sylvine Thomassin, Yves Thoreau, Patricia Tordjman, Ludovic Toro, Martine Valleton, Corinne Valls, Sophie Vally (jusqu'à 10h51), Laurent Vastel, François Vauglin (jusqu'à 10h35), Alain Vedere, Pauline Véron, Dominique Versini (jusqu'à 10h18), , Alexandre Vesperini, Jean-François Voguet.

ETAIENT REPRESENTES : Pierre-Christophe Baguet (pouvoir à Gauthier Mougine), Françoise Baud (pouvoir à Sylvie Altman), Éric Berdoati (pouvoir à Patrick Ollier), Christian Demuynck (pouvoir à Valérie Mayer-Blimont), Olivier Dosne, (pouvoir à Michel Herbillon), Jean-Paul Faure-Soulet (pouvoir à Yvan Femel), Jean-Baptiste Froment (de) (pouvoir à Geoffroy Boulard), Jean-Jacques Giannesini (pouvoir à Daniel-Georges Courtois), Eric Grillon (pouvoir à Sakina Hamid), Didier Guillaume (pouvoir à Jean-Claude Kennedy), Hervé Marseille (pouvoir à André Santini), Brigitte Marsigny (pouvoir à Philippe Dallier), Rémi Muzeau (pouvoir à Manuel Aeschlimann), Jean-Marc Nicolle (pouvoir à Olivier Klein), Jean-Pierre Schosteck (pouvoir à Jean-Didier Berger), Georges Urlacher (pouvoir à Sylvie Gerinte), Jean-Marie Vilain (pouvoir à Bernard Gauducheau), Patrick Braouezec (pouvoir à Patrice Leclerc à partir de 10h32), Hervé Chevreau (pouvoir à Michel Teulet à partir de 10h47), Gérard Cosme (pouvoir à Corinne Valls à partir de 10h40), Christophe Girard (pouvoir à Bruno Julliard à partir de 10h45), Pierre-Yves Martin (pouvoir à Dominique Bailly à partir de 10h34), Christophe Najdovski (pouvoir à Galla Bridier à partir de 10h09), Robin Reda (pouvoir à Éric Mehlhorn à partir de 10h49), François Vauglin (pouvoir à François Dagnaud à partir de 10h35).

ETAIENT ABSENTS : François Asensi, Michel Bourgain, Jean-Marie Brétilon, Christian Cambon Jean-Bernard Bros, Jérôme Coumet, Rémi Féraud, Stéphane Gatignon, Gérard Guille, Jean-Jacques Guillet, François Haab, Marie-Laure Harel, Anne Hidalgo, Vincent Jeanbrun, Nathalie Kosciusko-Morizet, Jean-Christophe Lagarde, Thierry Meignen, Philippe Pemezec, Jean-Pierre Spilbauer, Azzedine Taïbi.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu l'article 12 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et l'article 59 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-4, L.2122-7, L.5211-2 et L.5211-10 ;

Vu la délibération CM2016/01/01 du 22 janvier 2016 portant sur l'élection du Président de la Métropole du Grand Paris;

Vu la délibération CM2016/01/02 du 22 janvier 2016 portant sur la détermination du nombre des Vice-présidents et la composition du bureau de la métropole du Grand Paris ;

Vu la délibération CM2016/01/03 du 22 janvier 2016 portant élection des vingt vice-présidents et de sept conseillers métropolitains membres du Bureau ;

Vu la délibération CM2016/02/01 portant élection du huitième conseiller métropolitain membre du bureau de la métropole du Grand Paris

Considérant que par délibération susvisée, le Conseil a fixé comme suit la composition du Bureau : le président, vingt vice-présidents, huit conseillers métropolitains ;

Considérant qu'il importe d'élargir la composition du Bureau ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

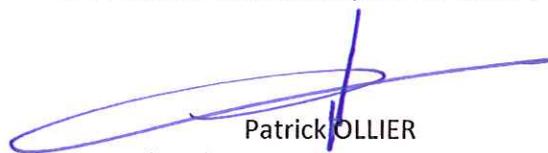
DECIDE la création de deux postes supplémentaires de conseiller métropolitain membre du Bureau.

DIT que le bureau sera donc composé comme suit :

- Le président,
- Vingt vice-présidents,
- Dix conseillers métropolitains.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président de la métropole du Grand Paris


Patrick OLLIER
Député-Maire de Rueil-Malmaison
Ancien Ministre